

20c.

Journal du Lot

20c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr.
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 50
2 ^e page	2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La France exporte en Angleterre des quantités considérables de produits agricoles alors qu'elle n'en a pas assez pour elle. Ensuite, il faudra combler ce déficit par des achats à l'étranger. D'où baisse du franc et hausse de la vie. — Cette belle politique a été défendue par M. Henry Chéron. Va-t-on la continuer ?

Laissez faire, laissez passer ! L'Etat n'a pas d'autre rôle à jouer et d'autre devoir à remplir que d'assurer la liberté des transactions !...

Voilà la théorie soutenue par l'école du libéralisme économique qui s'oppose aux écoles interventionniste et socialiste... Elle vient d'être, une fois de plus, vigoureusement défendue, en principe et en application, par M. Henry Chéron qui l'a fait approuver au Conseil Général de son département. Ceci se passait dans le Calvados, mais toute la France y est intéressée.

Inquiet des protestations grandissantes que le public fait entendre contre l'exportation des produits agricoles, l'ancien ministre a voulu s'opposer à toute mesure qui tendrait à restreindre cette fuite à l'étranger (des biens dont nous manquons ici. Une fois de plus, contre les doléances des viles, des classes ouvrières et de l'industrie, il a érigé en principe ce qu'il appelle « le droit des producteurs ».

Quels sont ces droits et en quoi sont-ils menacés ?

Ces droits consistent à faire de leurs produits ce qu'ils veulent et ils sont menacés dès qu'on prétend les en empêcher !

Pour faire baisser le coût de la vie, il faut augmenter la production. Pour augmenter la production, il faut encourager le producteur. Pour encourager le producteur, il faut qu'il puisse vendre librement, où et comme il lui plaît. Ainsi nos exportations arriveront à dépasser nos importations, notre monnaie augmentera de valeur et cela fera baisser le coût de la vie !...

Tel est le sens résumé du discours prononcé par M. Henry Chéron. Vous voyez par quel détour ingénieux il arrive à démontrer que les consommateurs sont intéressés eux aussi à voir filer en Angleterre les produits agricoles râlés dans notre pays à coups de livres sterling au nez et à la barbe de nos compatriotes qui ne peuvent lutter avec leurs malheureux francs, ne valant pas quatre sous !...

Nous n'irons pas discuter en détail cette doctrine économique qui, comme toutes les doctrines économiques, contient sa part d'erreur et sa part de vérité. Ce qu'il y a d'indiscutable, c'est que nous vivons en des temps extraordinaires auxquels les règles ordinaires ne s'appliquent pas. Il faut donc s'inspirer des faits plus que des théories.

Si nos récoltes étaient surabondantes, si les produits encombraient chez nous les villes et les campagnes, si l'on était exposé à les voir pourrir sur place faute d'acheteurs français, alors, peut-être, M. Henry Chéron aurait raison de s'écrier qu'on empêcherait ou limitait l'exportation, on agit à l'encontre des intérêts généraux et qu'on décourage la production.

Mais, hélas ! sommes-nous dans cette situation ?... M. Henry Chéron lui-même n'oserait pas le soutenir. Il sait aussi bien que personne que la France n'a pas pu produire cette année de quoi se suffire à elle-même. Comment peut-il donc prétendre à nous présenter comme une bonne opération le fait d'augmenter encore ce déficit qu'il faudra bien combler par des achats à l'étranger ? Est-ce de la sorte qu'il entend contribuer à augmenter la valeur de notre monnaie ?

Et devant notre part déjà si réduite qu'il veut réduire encore par l'exportation en masse, n'est-ce pas une amère dérision de nous dire comme il le fait dans son discours au Conseil Général du Calvados :

« On recherche les moyens de faire baisser le coût de la vie. Il n'y en a qu'un : c'est de créer l'abondance par la production. « Tous les règlements de la terre ne peuvent rien contre cette loi naturelle qu'un produit abondant est à

« bon marché et qu'un produit rare est cher ! »

Voilà pourquoi sans doute, il veut raréfier encore par l'exportation les produits agricoles déjà si rares en notre pays. Quand il parle ainsi à quel pays pense-t-il ? Pour qu'un produit baisse, dit-il, il faut qu'il soit en abondance. Or, c'est en France que ses exportateurs chéris font la disette et c'est en Angleterre qu'ils font l'abondance.

Il s'agit de savoir si nous avons le moyen de nous offrir ce luxe généreux de travailler à faire baisser le coût de la vie en Angleterre !

Car c'est là-bas que s'en vont les produits agricoles poussés sur le sol français et dont les Français se privent pour que les Londoniens n'en manquent pas.

Un de nos confrères parisiens a voulu voir sur place et se rendre compte par lui-même de la situation en Normandie et en Bretagne. L'enquête qu'il a faite a donné des résultats qu'il nous rapporte et qu'il n'a pas eu beaucoup de peine à constater car il suffit de ne pas fermer les yeux pour voir passer toutes ces marchandises qu'il s'en vont.

Les pommes à cidre, le beurre, les pommes de terre, les choux-fleurs, les œufs s'évalent en masse. A l'autre bout de la Manche, dans le Nord, c'est le charbon. Tout cela traverse la petite mer qui nous sépare de l'Angleterre. Ici, c'est le vide qui se fait ; là-bas, c'est le plein !

Nous empruntons à notre confrère quelques chiffres qu'il dit avoir contrôlés sur un seul point du littoral, au port de Saint-Malo.

Pendant le seul mois de septembre ce seul port a embarqué à destination des ports anglais 2.000 tonnes de tomates, 15 tonnes de choux-fleurs, 300 tonnes d'œufs, 250 tonnes de légumes verts, 150 tonnes de fruits divers et, enfin, 900 tonnes de pommes à cidre.

Laissez faire, laissez passer, dit le libéralisme de M. Henry Chéron ! Le mot d'ordre est obéi, comme on le voit. Il paraît que c'est là le seul moyen de travailler utilement à la prospérité générale.

En attendant, nous avons cette satisfaction de penser que la France contribue à nourrir l'Angleterre et nous y avons d'autant plus de mérite que, sur terre du moins, nous n'en serons jamais récompensés.

Emile LAPORTE.

L'ÉCOLE DU CHARME

Les Américains, qui ne doutent de rien, viennent, parait-il, à New-York une succursale à leurs instituts de beauté qui est tout simplement une « école du charme ».

Après tout, pourquoi pas ? dira le public : à une époque où le beau physique se soigne avec tant de dévotion, pourquoi négligerait-on le beau moral ? Il y a une toilette de l'esprit qui vaut bien la toilette du corps. Si l'on rend aux femmes qui en étaient totalement dépourvues et l'éclat du visage et le pli du sourire et le feu du regard, il est aussi logique de leur rendre ou de leur donner ce « charme prenant », dont parlent les romanciers, qui fait les ensorcelés et les femmes fatales.

Pour peu qu'on ait quelque imagination, on voit d'ici tout ce que l'ingéniosité d'outre-Atlantique pourra inventer dans cet ordre de choses et comment une maîtresse habile, en quelques leçons, fera acquiescer à ses élèves le charme slave ou le charme parisien. On entrevoit les gestes, les attitudes, les ports de tête, les regards et les mouvements qui devront être appris scrupuleusement et dont la répétition fidèle doit constituer le triomphe du professeur et de la méthode. Et l'on aperçoit aussi quels ridicules pantins mécaniques fera une semblable éducation, aussi éloignée du vrai charme féminin qu'une perruque peut l'être d'une opulente chevelure véritable.

Ce que le moraliste retiendra d'une pareille tentative, ce sera, sans doute, la manie qui hante tant de gens, aujourd'hui, de croire que tout peut s'acquiescer, pourvu qu'on y mette le prix et de l'application. Au fond, le besoin de posséder un château historique que l'on a fait démolir pour le reconstruire dans sa propriété, ou celui de s'approprier la grâce de la Parisienne, le charme de la Slave ou la pétulance de l'Italienne, ne sont-ils pas à des impulsions du même ordre ?

Ce sont des manies que l'on eût qualifiées jadis d'enfantines, tant elles ressemblent, en effet, aux gestes de possession inconsidérés que font les enfants à propos de tout ce qu'ils voient et de

tout ce qu'ils peuvent toucher. Pas plus que la beauté des vieilles pierres ne se peut transporter, le charme d'un sourire ou d'un geste que l'on a admiré au passage ne se peut greffer sur une autre personne. A quoi bon, du reste, chercher à réaliser cet éternel « à la manière de... » ?

Ne serait-il pas préférable d'enseigner à chacun à se développer soi-même en développant ses propres qualités ? Le charme, cette chose insaisissable, qui ne s'acquiesce pas plus qu'elle ne se peut détruire et qui est une sorte d'émanation de l'être, est surtout précieux parce qu'il est extrêmement rare. Que demain, par on ne sait quel sortilège, il soit possible à toutes les femmes d'en faire parade comme on montre une baguette achetée la veille, et personne ne la remarquera plus.

Nous sommes ainsi animés, aujourd'hui, d'une sorte de fureur à détruire le prix des choses en l'abaissant. Rendre vulgaire tout ce qui est précieux, peu commun, introuvable, semble parfois être notre suprême désir. Nous créons une école du charme comme nous avons créé des écoles de beauté physique, parce que l'un et l'autre sont d'une rareté insigne et que notre siècle de vulgarisation ne veut pas croire qu'une chose ne puisse être mise à la portée de tout le monde. Et il serait inutile de démontrer à notre époque qu'elle se trompe grossièrement : si l'école américaine ouvre demain une succursale à Paris, ce seront peut-être les femmes qui auront le plus de charme vicié qui iront s'inscrire les premières comme élèves ! (Du Temps). — J. B.

INFORMATIONS

Le redressement financier de la France

L'« Observer » publie l'entre-filet suivant :

« En examinant le problème des dettes, en même temps qu'elle s'occupe de son nouveau budget, la France se trouve maintenant dans une situation plus heureuse que cela ne paraissait possible de l'envisager il y a six mois. En prenant la direction des finances nationales, M. Poincaré a rétabli une position désespérée. Quand le rétablissement de la devise française sera complet, comme cela se produira dans un temps que l'on peut mesurer, M. Poincaré aura accompli le plus grand triomphe de sa carrière politique.

« Le cabinet français n'a encore pris aucune décision en ce qui concerne l'accord de Washington. M. Poincaré est prudent. Entre temps, il réfléchit sur son succès singulier en faisant face aux obligations immédiates de la France, en remplissant les coffres de la Trésorerie et en rétablissant les crédits Morgan. »

Aux Etats-Unis

L'emploi des gaz

Les Etats-Unis estiment que les gaz sont une des armes les plus barbares et les plus destructives de la guerre moderne et, malgré l'opinion contraire de certains Américains qui ont combattu sur le front français, le département d'Etat, croit-on, s'efforcera de faire ratifier au Sénat le protocole de Genève qui en défend l'emploi.

Cependant M. Kellogg, secrétaire d'Etat, croit que les Etats-Unis devront se maintenir à la même hauteur que la production chimique étrangère, de sorte qu'ils ne soient pas pris au dépourvu si un ennemi avait recouru à l'emploi des gaz.

« De la patience »

dit M. Myron T. Herrick à New-York. M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui vient de s'embarquer pour la France, a réitéré ses recommandations de patience, ajoutant qu'il espérait une meilleure compréhension aux Etats-Unis de la France dont les qualités fondamentales lui assurent un très brillant avenir.

En Allemagne

Von Tirpitz partisan du rapprochement

Parlant à un congrès nationaliste à Stuttgart, l'amiral von Tirpitz a regretté qu'avant d'entrer dans la Société des Nations l'Allemagne ne se soit pas fait donner des garanties écrites au sujet de la transformation de l'organisme de Genève.

Il considère l'entrevue de Tholy comme un événement réjouissant : « En principe, les expériences de ces dernières années invitent à la pu-

dence, mais si la politique allemande s'inspire de principes raisonnables et ne se laisse pas éblouir par des succès apparents, le but de ces négociations ne peut être qu'approuvé. »

La S. D. N. est la puissance de l'avenir

Au cours d'une conférence faite à Essen, M. Lobe, président du Reichstag, a déclaré notamment : « L'Europe a perdu aujourd'hui la domination mondiale, tandis que l'Amérique est devenue le pays le plus riche et le plus puissant du monde. L'Europe doit s'organiser en continent, non seulement pour éviter des guerres qui seraient sa mort, mais pour maintenir sa situation économique. La S. D. N. est la puissance et l'organisation de l'avenir. Par suite de notre entrée dans la Ligue, une nouvelle question est devenue actuelle : Celle de la grande Allemagne, qu'il ne faut pas confondre avec le pangermanisme.

« Le droit de libre disposition des peuples, qui est accordé aujourd'hui à presque toutes les nations d'Europe, ne peut pas être refusé au grand peuple allemand. »

Le « modus vivendi » commercial entre la France et le Guatemala

Le « modus vivendi » commercial entre la France et le Guatemala a été conclu le 20 octobre. Il accorde le tarif minimum aux produits guatémaltèques compris dans l'ancien traité en échange de la clause de la nation la plus favorisée pour les articles français. Il entrera en vigueur pour une durée d'un an le 1^{er} décembre prochain.

Un autre décret présidentiel applicable à la même date réduit de 20 0/0 les droits d'entrée de douze articles de provenance française : parfumerie, vins rouges et blancs, mousses et médicinaux, eaux minérales, etc...

Au pays des Soviets

Le nouveau pavillon national

La légation russe à Varsovie vient d'annoncer que le drapeau rouge ne serait pas plus longtemps l'emblème de l'Union des républiques soviétiques.

Afin de bien marquer son changement d'attitude envers le monde, Moscou a adopté un drapeau rouge et vert bordé d'une ligne d'or, et le marteau et la faucille sont au centre.

C'est M. Tchitchérine qui a demandé le changement de couleurs, faisant remarquer aux chefs soviétiques que le drapeau rouge était à travers le monde le symbole d'un parti de désordre, et qu'on était plus habitué à le voir surmontant des barricades que respecté comme emblème d'une grande nation.

Cet argument décida ses interlocuteurs en faveur des nouvelles couleurs.

Des femmes-bandits dans la campagne

On annonce qu'il existe dans la région de Leningrad une bande de bandits-femmes. Cette bande est composée de femmes de 19 à 21 ans, qui sèment la panique et attaquent les fermes des paysans riches, mais ne touchent pas aux paysans pauvres. Il n'a pas encore été possible de les arrêter, étant donné qu'elles sont cachées par les paysans pauvres.

Une note de la Pologne aux Soviets

Le gouvernement polonais vient d'adresser une note au gouvernement des soviets, dans laquelle il déclare refuser de reconnaître la validité au récent traité conclu entre les soviets et la Lithuanie et qui traite de la question de Vilna.

En Syrie

50 rebelles tués au sud de Damas

Une forte bande venant de Transjordanie a pénétré dans le Hauran, pendant la nuit du 3 au 4 octobre. Attaquée à Dael par les troupes françaises, elle s'était réfugiée à Leja, où les rebelles syriens ont cherché asile. A la suite d'un bombardement aérien intense de cette dernière ville, les groupes rebelles ont fui en Transjordanie.

Le 24, après un bref combat, 150 rebelles ont fui, laissant cinquante cadavres. La poursuite continue.

LES PROBLÈMES DU JOUR

L'Art d'acheter

L'un des facteurs essentiels du renchérissement de la vie est, on le sait, l'absence de discipline chez le consommateur. Le préfet de police, M. Morain, a fait récemment la déclaration suivante : « Beaucoup de consommateurs ne savent pas, ou ne veulent pas se défendre. Ils doivent faire effort pour acquiescer cette science et cette volonté. Les prix courants de telles denrées sont connus et affichés dans la plupart des maisons. Or, certaines ménagères n'hésitent pas à acheter n'importe où la même marchandise à un prix beaucoup plus élevé. »

De même qu'il existe un art de vendre, il existe un art d'acheter. L'art du vendeur a fait l'objet, depuis quelque temps, d'études très sérieuses. On l'a développé et nuancé de la façon la plus savante et la plus scientifique. Mais de l'autre côté de la barricade la préparation est nulle. Si les armes offensives et le matériel d'attaque se perfectionnent chaque jour, les mesures de défense sont complètement négligées. Voici pourtant qu'avant d'entrer dans le domaine pratique, l'art d'acheter commence à susciter ses théoriciens. Présenté par un professeur de philosophie, l'art d'acheter vient d'être codifié par un militaire. Que les clients qui veulent s'initier à cette science difficile lisent la *Revue de l'Intendance militaire*. Ils y trouveront, sous la signature d'un ancien élève de l'Ecole normale supérieure et d'un sous-intendant de l'armée, l'analyse très sérieuse des « caractères rationnels du meilleur achat ».

Le problème présente un intérêt général. Il est facile de comprendre, en effet, que si l'illogisme, le caprice et le subjectivisme règnent en maîtres dans les acquisitions faites par des particuliers, nos administrations publiques montrent dans leurs adjudications et marchés une non moins désolante inexpérience. M. Lebeureau ignore trop souvent les notions les plus élémentaires de l'économie politique. Il faut arriver à lui faire comprendre que le problème de l'achat n'est qu'un cas particulier du problème général de la décision. Il se montre assez peu capable de discerner les nuances qui séparent « son concept de valeur d'usage de celui de valeur d'échange ». Il ne cherche pas à faire passer, selon les règles de Bergson, les valeurs subjectives du domaine qualitatif dans le domaine quantitatif. Mais c'est évidemment, avouons-le, beaucoup lui demander.

Cette ignorance, pour fâcheuse qu'elle soit, n'a pas les mêmes conséquences que celles du consommateur privé. Ce dernier, en effet, ne dispose pas, comme l'Etat, d'un budget exten-

sible à l'infini. Le particulier a un intérêt primordial à pénétrer les arcanes mystérieux de la self-défense contre les offensives des spécialistes de la stratégie commerciale. La plupart de nos contemporains se trouvent tout à fait désarmés au moment décisif de faire une emplette ou de passer une commande. Ils n'y apportent ni logique, ni méthode, alors qu'ils devraient, au contraire, arriver fortement armés pour neutraliser l'offensive d'un habile vendeur.

L'acheteur ne doit pas être aboulique, ni impulsif. Il ne doit pas avoir le tempérament de Triplepatte, mais ne doit pas non plus prendre des décisions trop hâtives. Pour beaucoup de Français moyens, l'achat est une corvée dont on se débarrasse avec une hâte dangereuse. Pour abréger cette épreuve on accepte d'être rançonné : l'important est d'en finir au plus vite. Très souvent, également, le désir d'échapper rapidement à la conversation d'un vendeur obsédant ou d'une vendeuse intimidante vous pousse à terminer à tout prix — c'est-à-dire au plus onéreux — une transaction qui vous pèse. Notez, en effet, ce curieux paradoxe : un vendeur maladroit, fatigué et bavard, arrive parfois à arracher à la lassitude d'un client excédé ce qu'un de ses collègues, plus discret et plus courtis, n'aurait pu obtenir. On cède pour couper court à une éloquence importune. De même il faut remarquer qu'un vendeur trop élégant ou trop fascinant arrive à tenir certains clients à l'écart au lieu de les attirer. Les deux ennemis des acheteurs conscients et organisés sont en effet la nervosité et la timidité. Les marchands le savent et en tirent habilement parti. Rares sont hélas ! les acheteurs qui abordent un comptoir avec un parfait sang-froid, sans regarder l'adversaire, sans se préoccuper de son jugement éventuel et sans abandonner leur sens critique, leur volonté lucide et le contrôle permanent de leur imagination qui doit être méthodiquement tempérée par leurs disponibilités monétaires.

Il est bien évident que si tous les acheteurs possédaient cette virtuosité particulière, nos commerçants déploieraient vivement la diffusion d'une telle pédagogie. Et le préfet de police ne serait pas obligé de réglementer aussi minutieusement le prix de la vie. Mais de même que les techniciens de l'artillerie perfectionnent leurs armements dès que les fabricants de blindages réalisent un progrès, de même les spécialistes de l'art de vendre, si prompts à se mettre à la page, semblent devoir garder une certaine avance sur les élèves qui épilent si péniblement les premiers chapitres de l'art d'acheter. — V.

En Chine

Un poste français attaqué à Shanghai

Un complot tendant à la saisie de tous les postes de police chinois de Shanghai a été découvert. Quand des révoltés ont cherché à prendre d'assaut un de ces postes situé aux environs de la concession française, l'attaque fut repoussée, et les insurgés tentèrent alors de s'emparer d'un poste français.

Les agents de celui-ci offrirent une résistance acharnée, mais les assaillants ne purent être dispersés qu'après des combats corps à corps, dans les rues, entre eux et les défenseurs français.

A la mémoire

de Paul Deschanel

Dimanche a été inauguré à Nogent-le-Rotrou, le monument élevé à la mémoire de Paul Deschanel, ancien président de la République.

Des discours ont été prononcés par MM. Barthou et Raoul Péret. Mme Deschanel et ses enfants assistaient à la cérémonie.

La lutte contre le cancer

Le prix Nobel, réservé à la médecine, dont la valeur est de 7.500 livres sterling, vient d'être attribué au professeur Johannes Fibiger, de Copenhague, pour ses travaux sur le cancer.

CHRONIQUE LOCALE

La « contravention instantanée » !

Dans plusieurs pays, est appliquée « la contravention instantanée. » Qu'est-ce que la « contravention instantanée ? » C'est simple. Les agents, les gendarmes ont le droit de toucher, séance tenante, le montant des contraventions qu'ils infligent aux cyclistes, automobilistes, conducteurs de véhicules, qu'ils trouvent en défaut sur les routes.

Trouver des automobilistes, des cyclistes, des conducteurs de véhicules en défaut n'est pas chose rare, sur les routes. Excess de vitesse, défaut d'éclairage, de plaque, de carte d'identité, de permis de conduire, etc., sont délits qui doivent être réprimés.

Mais il y avait une difficulté pour les agents et les gendarmes, le lendemain qu'ils avaient constaté, relevé le délit. Oh ! difficulté bien normale ! C'est que les délinquants trouvaient le moyen de s'en « tirer » le plus souvent.

Comment ? Tout le monde le sait. n'insistons pas.

Eh ! bien, il n'en sera plus de même aujourd'hui, s'il est vrai que le système de la « contravention instantanée » est appliqué, généralisé en France.

Nous croyons même qu'il a été appliqué dans le Lot, et le délinquant n'a pas été ému. Au contraire, il a préféré verser le montant de l'amende et filer, puisqu'aussi bien il savait qu'il ne serait plus tracassé, qu'il n'aurait pas à subir les désagréments d'une comparution devant la justice.

Ce système de « contravention instantanée » n'est pas nouveau. Comme nous l'avons dit, il est appliqué dans de nombreux pays. Il est même surprenant qu'on ait attendu à ce jour pour l'appliquer en France.

Evidemment, les contravenants ne montrent pas un enthousiasme excessif en faveur de cette mesure. Mais ainsi que l'indique un de nos confrères, qui rapporte les déclarations faites au ministère des travaux publics sur cette question :

« Il ne s'agit, ni d'accuser ni de juger. Comme la plupart des agents sont justes et la plupart des automobilistes sont de bonne foi, dans de nombreux cas de contravention tout le monde est d'accord. C'est à ces cas-là que le décret s'appliquera. Mais si l'automobiliste est persuadé que l'agent a tort, il n'a qu'à consentir à la requête. Son opposition sera inscrite au procès-verbal, et l'affaire suivra son cours, comme à l'ordinaire. Seulement, si l'arrêt du juge est défavorable, l'automobiliste aura à payer, en plus de la contravention, les frais de procédure. Après quoi, si le petit jeu l'amuse, nul ne lui contestera le droit de se pourvoir en cassation. En définitive, le décret serait favorable à tout le monde ; à l'administration parce qu'il simplifie et facilite les recouvrements et aux automobilistes qui feront dans bien des cas quelques économies.

Et puis, quoi ? C'est la meilleure façon d'empêcher que les délinquants trouvent le moyen de se « tirer d'affaire », c'est-à-dire d'éviter, comme cela arrive si souvent, de voir la contravention annulée à la suite de démarches et recommandations...

Lorsqu'un agent de l'autorité invite un chauffeur ou cycliste délinquant à payer, illico, le montant de l'amende, il est des chances pour que les copains des chauffeurs et cyclistes se tiennent, comme on dit, « à carreau », et cela, pour une raison bien simple : c'est que les cyclistes, tout au moins, n'ont pas toujours la somme nécessaire pour payer, illico. Et alors, ils devront laisser pour compte, la machine.

Ce ne sont pas les piétons qui seront mécontents que la « contravention instantanée » fut généralisée ! Oh ! non !

LOUIS BONNET.

Armée

M. Cayre, lieutenant au 9^e d'infanterie, est affecté au 24^e d'infanterie et maintenu élève à l'École de gendarmerie de Versailles.

Intendance

Notre compatriote M. Magot, sous-intendant militaire, rayé des contrôles de l'activité (rétraite), est promu au grade de sous-intendant militaire de 1^{re} classe de réserve et affecté à la 17^e région.

Administration

M. de Rouget, officier d'administration de 1^{re} classe, domicilié à Figeac (Lot), est affecté à la 17^e région.

Ecole de commerce

Notre jeune compatriote, M. Roger Fabre, de Prayssac, élève de l'École pratique de commerce et d'industrie d'Agen, vient de recevoir les diplômes du certificat d'aptitude professionnelle et du certificat d'aptitude pratique. Il a passé ces examens brillamment. Nos félicitations.

Lycée Gambetta

BACCALAURÉAT

Sont définitivement reçus :
1^{er} A. — Constant (Georges).
1^{er} C. — David (Georges).
Mathématiques. — Rougeyrolles (Robert).
1^{er} D. — Rouquet (Maurice), Michel (Marcel).
Nos sincères félicitations.

Voulez-vous en recevoir 4 gratuitement ?

Mais oui, gratuitement, quatre numéros de la plus jolie revue familiale, de cette revue qui fait les délices des toutes jeunes filles comme celles de leurs aïeules et que chacune aime à lire et relire pendant les longues soirées reposantes ; quatre numéros des « Veillées des Chambrées » qui vont commencer le 4 Novembre, deux nouveaux romans.

Nous sommes d'ailleurs fiers d'ajouter que vous n'avez pas à payer, ami lecteur. Lorsque nous avons eu connaissance du programme que se proposait, pour la nouvelle année littéraire cette si intéressante revue, lorsque nous avons vu quelles bonnes heures de saines distractions ses romans, ses contes, ses variétés, promettaient, nous avons sollicité des éditeurs Gauthier et Languevaux, 18, rue Jacob, Paris (retenez bien l'adresse) l'envoi gratuit des 4 premiers numéros, à tous ceux de nos lecteurs qui leur en feraient la demande en citant notre journal.

Ce qui fut accordé, et de bien bon cœur. Notez même qu'on vous adressera, en même temps, le supplément illustré des « Veillées des Chambrées » où vous trouverez mille modèles ou conseils sur la toilette, l'intérieur, la vie pratique.

Et gémez que lorsque vous aurez goûté l'intérêt si varié, si vivant de cette revue, vous deviendrez de ses fidèles, spontanément. Elle le mérite bien d'ailleurs, et cela vous coûtera si peu !... Vous recevrez vos Veillées deux fois par semaine pour 26 fr. par an, ou 32 fr. avec le supplément.

9264

ÉCONOMIES !

Une note officielle a annoncé, que la brigade de gendarmerie à cheval de Labastide-Murat est transformée en brigade à pied.

C'est une économie qui est réalisée : il est donc normal de demander pourquoi on n'a pas étendu une pareille mesure à la presque unanimité des brigades à cheval.

Cette mesure qui a été réclamée par le Conseil général du Lot est tout à fait justifiée : les chevaux de la gendarmerie ne servant plus pour assurer le service.

Les gendarmes ont à leur disposition des bicyclettes, des automobiles, qui leur permettent de se rendre plus rapidement dans les endroits où ils sont appelés, qu'au moyen du cheval. L'achat du cheval, son entretien coûtent excessivement cher.

La transformation des brigades à cheval en brigades à pied est une grosse économie pour le budget, et on peut même dire, que cette transformation est désirée vivement par les gendarmes.

Mais ce n'est pas seulement, dans la gendarmerie, que la suppression des chevaux devait être faite. Dans l'armée, cette suppression ne s'impose-t-elle pas en ce qui concerne divers services, comme l'intendance, l'administration du ravitaillement ? Certes, si.

A l'appui de cette observation, un de nos confrères publiait, ces jours derniers, la bonne histoire suivante : « Pendant la guerre, on s'aperçut, en effet, que dans de nombreux services les chevaux étaient absolument inutiles.

C'est ainsi que dans l'intendance, où les intendants, leurs adjoints, leurs attachés et les officiers d'administrations chargés du ravitaillement sont montés, ils n'eurent jamais à se servir de leur monture. On leur donna des autos. La plupart d'entre eux, malgré cela, conservèrent leur cheval et touchèrent leur indemnité de monture !

Un sergent de nos amis, qui était préparé pour le grade d'officier, dit — selon l'usage — passer son examen de cavalier.

Le pauvre garçon qui avait, comme les camarades, appris à monter à cheval en 15 jours, se présenta fort mal en point à l'examen.

L'officier chargé du service de remonte qui lui fit passer cet examen, fut indulgent. Il lui donna la note suivante :

« Sait suffisamment monter à cheval pour aller en automobile. »

Et notre ami fut reçu !...

Bonne galette, soit ! mais galéjade qui coûte cher au budget.

La suppression des chevaux dans la gendarmerie, dans les services administratifs de l'armée, devrait être un fait acquis le plus rapidement possible, puisque le budget s'en trouvera très bien !

LOUIS BONNET.

UNE RÉCLAMATION JUSTIFIÉE !

Un de nos abonnés, rue Geoffroy-St-Hilaire Paris, V^e, nous écrit que le journal qui lui est adressé lui arrive avec des retards exagérés.

« Le numéro du dimanche, en particulier, nous dit-il, arrive régulièrement le mardi soir... Tout récemment ce numéro du dimanche m'a été remis le mercredi soir... Ne peut-on réclamer ? »

Si, aimable abonné, on peut toujours réclamer ; mais peut-on obtenir une meilleure distribution ?

Souhaitons-le et espérons qu'il nous suffira de signaler les irrégularités qui précèdent pour obtenir un acheminement plus rapide : L'Administration des postes ne peut soutenir qu'un journal destiné à Paris et mis à la poste le samedi soir, doit être régulièrement remis au destinataire le mardi soir... voire le mercredi soir !!!

A un de nos lecteurs

La poste nous remet un paquet de 4 journaux (dont les numéros du Journal du Lot des 20, 22 et 24 octobre) qui n'a pu être acheminé vers le destinataire.

L'expéditeur a bien timbré la bande, mais il a oublié d'inscrire l'adresse du destinataire.

Nous tenons ce paquet à la disposition de l'expéditeur.

LA CONFÉRENCE V. AURIOL

Un très nombreux public s'était rendu à la réunion où devait prendre la parole M. Vincent-Auriol, député socialiste de Haute-Garonne, pour y traiter de la « situation financière ». La notoriété de l'orateur et sa compétence reconnue en ces matières avait certainement provoqué cet empressement qui semblait devoir contrarier les distractions de la foire et l'attrait, irrésistible pour nombre de nos concitoyens, du concours de pêche.

Mais il y a eu, jusqu'au dernier moment, de l'incertitude sur l'heure de la réunion, et quand nous arrivions à 5 heures — moment fixé par un certain nombre d'affiches — la conférence de M. Auriol est déjà commencée. Elle était présidée par M. Calmon, député du Lot, qui a, supposons-nous, présenté le conférencier. Il a lu auparavant une lettre de M. Malvy s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion et de M. de Monzie ayant le même objet.

Nous ne saurions prétendre à suivre le conférencier dans tous ses développements. Il a brossé à grands traits un tableau, tel qu'il lui apparaît, de la situation financière et de son évolution pendant et depuis la guerre.

Au-dessus des hommes, par delà toutes les responsabilités personnelles, il y a une grande responsable et une grande coupable : c'est la guerre ! Ceci bien affirmé, l'orateur rappelle que, déjà, pendant la guerre, dès 1915, bien des esprits réfléchis s'inquiétaient de la politique financière qui, par crainte d'apeurer le pays, ne cherchait de ressources que dans l'emprunt.

Mais ce qui était à la rigueur excusable pendant qu'on se battait sur notre sol est devenu, pense M. Vincent-Auriol, beaucoup plus regrettable par la suite. Pourquoi de 1919 à 1924 n'a-t-on pas eu le courage de demander au pays l'effort fiscal qui eût pu, à ce moment-là, le sauver à bien meilleur compte qu'aujourd'hui ? Au lieu de cela, comme nous étions abandonnés par nos alliés et comme nous devions par nos propres moyens reconstituer nos régions dévastées, on a eu de nouveau recours à l'emprunt...

Pour l'orateur, on a commis là de très lourdes fautes qui ont facilité la tâche du moment, mais qui ont fait peser sur l'avenir — auquel nous sommes arrivés — des charges écrasantes. D'après des chiffres que nous saisissons au vol, le total de la dette non-flottante, en 1919, était de 179 milliards. En 1924, il s'élevait à 280 milliards. Les arrérages annuels, à inscrire au budget, pour cette dette passèrent en cinq ans, de 7 milliards à 15 milliards.

Voilà, d'après l'orateur, ce qui pèse si lourdement sur notre situation financière intérieure. Quant à nos dettes extérieures, la faute initiale, dont nous subissons les terribles conséquences consiste à ne pas avoir liquidé la question pendant qu'on discutait le traité de Versailles. Alors, il eût été impossible ou de ne pas annuler ces dettes ou de ne pas les internationaliser. Sans doute, dit M. Vincent-Auriol, il était plus facile de s'endormir à cette douce illusion que « l'Allemagne payerait ». M. Klotz avait dressé son compte, elle devait verser 463 milliards de marks-or. Le réveil a été dur !...

M. Vincent-Auriol montre ensuite chacun des anciens alliés séparant sa cause de celle des autres. L'Angleterre, après la conférence avortée de Cannes, où elle avait offert à la France l'annulation de sa dette, régla elle-même sa situation avec les Etats-Unis. Dès lors, c'était fini ; la solidarité des débiteurs était rompue. Et l'Amérique, au lieu d'avoir en face d'elle un bloc compact, n'avait plus que chacun de ses débiteurs isolément et séparément...

Continuant ses développements, M. Vincent-Auriol s'élève avec force contre la dictature des banques et la tyrannie de la finance qui veulent être les maîtres du monde et régler à leur guise les destinées des peuples. Avec cette menace de remboursements massifs de Bons de la Défense Nationale qu'elles détiennent, elles font et défont les gouvernements ; elles imposent la politique qui leur convient. L'orateur raconte des scènes tragiques auxquelles il assista et où s'affirma, dit-il, la toute-puissance de la haute finance.

Puis, il termine sa conférence en déclarant qu'il n'est pas partisan de mettre obstacle à l'expérience du ministère Poincaré, ni encore moins de l'interrompre. Il dit quelles sont, à son avis, les raisons qui lui font croire que cette expérience ne peut pas donner les résultats que le pays en attend. Mais il est très important qu'on ne puisse pas conserver d'illusion et que le pays soit convaincu non pas par des discours, mais par des faits.

Cette conférence, dont nous ne donnons qu'un aperçu, se déroula devant un public qui, en très grande majorité, n'était pas acquis aux idées de l'orateur, mais qui l'écouta avec intérêt et l'applaudit fréquemment.

Dans la salle, une trentaine de communistes dispersés aux diverses places était venue accompagner M. Renaud Jean, député communiste de Lot-et-Garonne. Naturellement celui-ci demanda la parole qui lui fut accordée, non sans que le président prit le soin d'exhorter le public au calme.

Exhortation superflue ! Le public — qui a beaucoup plus le sens de la liberté que ces apprentis-dictateurs que sont les communistes — était résolu à tout entendre. Et pendant plus d'une heure, M. Renaud Jean put se livrer à toutes les critiques. Il démolit tout :

le parti socialiste, le parti radical, le Cartel, les républicains et les réactionnaires, la Bourgeoisie et le Capital... Puis, au dessus de ces ruines, il offrit à l'admiration de tous, le seul vrai, le seul bon, le seul pur, celui qui défie toutes les comparaisons : le communisme...

Les fidèles, dispersés à travers la salle, applaudirent très fort et très longtemps. Mais cela ne fit qu'un peu de bruit dont il ne resta rien aussitôt que les portes furent ouvertes pour la sortie.

Grande Foire de Cahors

La Grande Foire de Cahors a été inaugurée samedi soir ; dès la tombée du jour, les établissements divers qui sont installés sur la place de la République et sur les Allées Fénelon furent illuminés et ouvrirent leurs portes.

Manèges, loteries, palais de la gaité, musées requèrent aussitôt les visiteurs.

Malheureusement, l'ouverture de la foire ne fut engageante pour personne, car un orage éclata vers 6 heures 1/2 et la pluie tomba à torrent, durant toute la soirée.

Le programme fut, toutefois, exécuté. La retraite aux flambeaux jouée par l'Avenir Cadurcien, parcourut l'itinéraire conforme à la tradition cadurcienne.

Malgré la pluie, précédés par « Bamboula » — une attraction foraine — monté sur un bourricot, les musiciens, bien que trempés jusqu'aux os, jouèrent d'entraînants pas redoublés.

Sur les Allées Fénelon, la foule circulait sans crainte de la pluie qui ne cessait de tomber, et les manèges avaient une bonne clientèle.

Dimanche matin, le soleil daigna paraître ; la Foire s'annonçait excellente. Aussi, le concert qui eut lieu devant le siège social des Forains, Café du Midi, fut très réussi.

La journée et la soirée de dimanche furent l'occasion pour les amateurs de manèges et d'attractions d'en profiter. L'ouverture de la Foire a été bonne. Souhaitons que le temps favorise les forains qui sont venus en grand nombre installer leurs établissements et souhaitons que les visiteurs accourent nombreux dans notre ville pour profiter de toutes les belles attractions qui sont réunies sur les Allées Fénelon.

L. B.

La tombola gratuite

Tous les soirs, à lieu sur le Kiosque des Allées Fénelon un tirage d'une série de lots de la grande tombola du Comité de la Foire.

M. de Monzie, sénateur-maire de Cahors, vient d'adresser au Comité une superbe coupe en argent massif de grande valeur, qui constituera le gros lot d'un prochain tirage.

Le programme officiel des Fêtes de la Foire, contenant la série de prix lotés chaque soir, durant la première semaine de la Foire, est en vente au prix de 50 centimes. Il donne droit à 5 numéros gratuits de tombola.

Voici la liste des numéros sortis aux tirages de dimanche et lundi :

Dimanche 24 octobre

- 1^{er} lot. — n° 3.045 bleu.
- 2^e lot. — n° 9.386 violet.
- 3^e lot. — n° 7.396 bleu.
- 4^e lot. — n° 9.250 violet.
- 5^e lot. — n° 8.334 violet.
- 6^e lot. — n° 8.388 mauve.
- 7^e lot. — n° 3.683 mauve.
- 8^e lot. — n° 8.304 vert.
- 9^e lot. — n° 5.294 jaune.
- 10^e lot. — n° 9.297 vert.
- 11^e lot. — n° 3.433 violet.
- 12^e lot. — n° 8.135 vert.
- 13^e lot. — n° 0.156 bleu.
- 14^e lot. — n° 4.266 bleu.
- 15^e lot. — n° 5.524 bleu.

Lundi 25 octobre

- N° 3.083 violet.
- N° 4.822 paille.
- N° 9.172 vert.
- N° 4.906 rouge.
- N° 7.533 vert.
- N° 8.420 orange.
- N° 7.915 mauve.
- N° 0.666 bleu.
- N° 7.445 paille.
- N° 3.461 violet.

Amicale des Anciens du 209^e Régiment d'Infanterie

Les anciens du 209^e régiment d'infanterie, réunis en assemblée générale, ont décidé que le banquet aurait lieu le dimanche 7 novembre, à Agen.

Les camarades qui désireraient y participer sont priés de se faire inscrire et d'envoyer leur adhésion avec le montant du banquet fixé à 20 fr. au camarade Sarraute, coiffeur, 3, rue Jacquard, à Agen.

Pour vérifier le montant de l'impôt sur le revenu

Les contribuables assujettis à l'impôt général sur le revenu devaient, jusqu'ici, pour vérifier le montant de leurs impositions, se référer à une trentaine de lois ou règlements.

La loi du 29 avril 1926 avait institué une commission chargée de simplifier et coordonner tous les textes régissant la matière.

Les travaux de cette commission n'ayant pas encore abouti, M. Poincaré, président du conseil, ministre des finances, après avoir pris l'avis des membres de cette commission, vient de codifier les textes législatifs concernant les formalités à observer et la procédure à suivre au sujet de l'assiette des impôts sur le revenu.

LE CONCOURS DE PÊCHE

Aïe, aïe ! », disaient les pescouffs, quand, samedi soir, vers 6 heures, la pluie tombait à torrents sur la ville ! « Demain, nous aurons les hameçons dans l'eau, mais dans notre dos quelle douche ! »

Les lamentations des pescouffs ont été entendues : braves gens, ils ne méritaient pas d'être victimes des caprices du temps.

Et dimanche matin, le soleil se montra radieux : il fut ainsi durant tout le jour.

Aussi, ce fut une journée printanière dont pescouffs et promeneurs profitèrent. Les berges de Coty étaient ensolées, et quand, à 2 heures, le coup de pistolet éclata, annonçant l'ouverture du concours, elles étaient occupées par la longue théorie des concurrents qui, au nombre de 105, avaient répondu à l'invitation de la Société de pisciculture.

Tous, à leur poste, se tenaient immobiles : mais « ça ne mordait pas » !

Eaux basses, eaux troubles par la pluie diluvienne qui était tombée la veille, soleil trop radieux, mauvais appâts, cela était-il la cause que le poisson ne s'arrêtait pas, ne piquait pas ?

Les habiles donneront, dans quelques jours, une explication plausible ou quelconque sur cette désertion du poisson le long des berges de Coty !

Le fait est certain : les pescouffs ont fait maigre prise.

Mais quoi ! Cela n'a aucune importance. Un concours de pêche n'est pas organisé pour détruire le poisson dans une journée.

Eh ! non ! Il est fait pour permettre au plus habile des pescouffs de se révéler. C'est au moins notre avis, qui n'est certainement pas le bon, mais qui, toutefois, peut bien avoir quelque valeur.

Bref, après 2 heures d'immobilité sur les berges de Coty, les pescouffs retirèrent les gaulés de l'eau et firent le compte de leur prise.

On n'eut pas besoin de la bascule municipale, ni même de l'antique « romaine » pour peser le poisson.

Une petite balance de débit de tabac fut suffisante ! Aucune carpe de 22 livres n'y fut posée.

Au reste, la déconvenue ne fut pour personne : et c'est avec un vif plaisir au milieu de la sainte gaité que pescouffs et promeneurs rentrèrent en ville, heureux d'avoir passé 2 heures de plein air, et profité d'un beau soleil.

L'organisation du concours fut, comme toujours, parfaite, car, comme on le sait, les membres du bureau de cette excellente société sont gens de qualité en matière de pêche. Il suffit de nommer MM. Gau, Rescoussié, Aladé, Berbié, etc. etc., pour que chacun dise : « C'est vrai ! »

Si dans le concours de pêche les pescouffs ne remplissent pas les paniers de poissons, c'est que les organisateurs ont fait le nécessaire, de façon que la rivière ne soit pas dépeuplée !

N'est-ce pas cela de la bonne organisation ? Intéresser tout le monde, concurrents et spectateurs par un concours, attraction saine de premier ordre, et ne pas vider la rivière de ses poissons ?

Aussi bien, on ne peut que féliciter les organisateurs et les concurrents du concours de dimanche.

Un seul regret à exprimer : un peu de musique n'aurait pas déplu aux spectateurs ! Et il n'y en a pas eu ! Ce sera pour l'année prochaine, n'est-ce pas ?

LOUIS BONNET.

Voici les résultats du concours de pêche du 24 Octobre 1926 :

- 1. Terral Elie, 150 fr.
- 2. Midavaine Charlemagne, 120 fr.
- 3. Guye Jean, 100 fr.
- 4. Dupont Jean, 90 fr.
- 5. Dallard Bernard, 80 fr.
- 6. Carriol Jean, 70 fr.
- 7. Maury Félix, 60 fr.
- 8. Vican Pierre, 50 fr.
- 9. Pandévin Léon, 40 fr.
- 10. Rescoussié Remy, 30 fr.
- 11. Lafaurie Louis, 1 bout. liq.
- 12. Dutil Maurice, 1 bout. liq.
- 13. Bach Léon, 1 bout. liq.
- 14. Cluzel Pierre, 1 canne à pêche.
- 15. Chansarel Bernard, 1 bout. liq.
- 16. Fourastié Eug., 1 panier de pêche.
- 17. Meslier Roger, 1 bout. liq.
- 18. Verliu Maurice, 20 fr.
- 19. Benays Louis, 1 bout. liqueur.
- 20. Calvet Louis, 15 fr.
- 21. Manié Charles, 1 bout. liq.
- 22. Cluzel Baptiste, 1 bout. Champagne.
- 23. Paulé Marius, 1 bout. liq.
- 24. Lagrange Jean, 15 fr.
- 25. Degan Eugène, un moulinet.
- 26. Maratuech Robert, 10 fr.
- 27. Augereau Elie, 10 fr.
- 28. Samille Baptiste, 10 fr.
- 29. Ladoux Lucien, 40 fr.
- 30. Ansel Louis, 10 fr.
- 31. Philipy Raoul, 10 fr.
- 32. Valéry Antoine, 1 lot en nature.

Fédération des Mutilés, Veuves et Ascendants du Lot

La Fédération des Mutilés, Veuves et Ascendants du Lot organise pour le 7 novembre un Congrès départemental des Mutilés, Veuves et Ascendants suivi d'un banquet.

Il nous paraît nécessaire, en effet, en raison des répercussions des difficultés économiques et financières sur la situation des victimes de la guerre, de formuler avec précision nos légitimes revendications.

Nous sommes certains de trouver chez nos camarades toute la foi et tous les encouragements nécessaires.

Nous prions ceux qui n'auraient pas touché nos convocations ou notre journal, l'Informateur de bien vouloir nous adresser avant le 1^{er} novembre leur adhésion et le montant (quinze francs) de leur cotisation pour le banquet.

Le Président :

CLÉMENT-GRANDCOUR.

Un jeune homme est tué dans un accident d'auto

Son camarade est sérieusement blessé

Dimanche soir, vers 7 heures une automobile pilotée par le jeune Escapoulade Daniel, de Labastide-Murat, descendait à vive allure la côte de la gare de St-Denis-Catus. Le jeune homme et son camarade, Raymond Guerrien, s'étaient rendus à la fête locale de Catus. Tous deux s'en revenaient après avoir soupé à la gare de Saint-Denis-Catus.

Par suite, croit-on, d'un grippage de la direction à l'endroit où la route rejoint celle de Catus, l'auto fut précipitée dans le ruisseau Le Vert, d'une hauteur de 5 à 6 mètres environ.

Des passants, accourus en toute hâte, dégagèrent non sans peine le corps des deux voyageurs : l'un d'eux, le jeune Guerrien, ayant eu la colonne vertébrale brisée dans le choc, était déjà mort, l'autre avait de nombreuses blessures. Transporté dans la maison la plus proche, à l'Hôtel-Restaurant Armandou, des soins pressés lui furent prodigués. Ses jours ne sont pas en danger.

M. le Docteur Cau, appelé un peu plus tard, lui fit les pansements nécessaires, et transporta le corps de la victime à la Mairie de St-Denis-Catus.

Le défunt, âgé de 23 ans, était le fils aîné de M. Guerrien Lucien, boucher, très avantageusement connu dans la région. Nous lui adressons, ainsi qu'à Mme Guerrien, à ses frères et sœurs, nos meilleures sympathies et nos condoléances émuës.

Nous faisons des vœux pour la guérison de M. Escapoulade.

Tribunal des pensions

Les audiences du tribunal des pensions sont fixées au mardi et samedi de chaque semaine, à 10 heures.

Retour de tribunal

L'audience de rentrée du tribunal aura lieu samedi 30 octobre.

Obsèques

Dimanche matin, à 10 heures, ont été célébrées les obsèques civiles de M. U. Vidal, ancien directeur de l'École publique de Cahors.

Un nombreux cortège, précédé par les enfants des écoles publiques de garçons, a suivi le char funèbre qui était recouvert de belles couronnes.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Doumer, inspecteur primaire, Brunet, ancien instituteur de l'École de la rue du Lycée, Bories, instituteur à Lamagdeleine, Président de la société de la Mutualité scolaire, Ségala, ancien professeur à l'École primaire supérieure de Toulouse au nom de la « Tranquillité mutuelle », Huard, avoué, au nom de la Caisse des Ecoles, Berthoumieu, au nom des Loges de Cahors et Tassart qui a donné lecture d'un discours de M. de Monzie, empêché de venir aux obsèques.

Tous ces discours ont été écoutés avec émotion par les nombreux assistants.

Nous renouvelons à Mme veuve Vidal, à la famille, nos vives condoléances.

Pertes

Il a été perdu : une somme de

Arrondissement de Cahors

Catus Foire. — Malgré sa coïncidence avec les foires nombreuses de la région, la foire de Catus fut très importante. Cours pratiqués : Bœufs de boucherie : baisse persistante, 220 à 225 fr. les 50 kilos. Boufs de travail, 6.000 à 6.250 fr. ; bœufs au joug, 4.500 à 5.200 fr. ; jeunes veaux et bœufs d'Auvergne, 1.850 à 3.000 fr. ; veaux de lait, 6 fr. Porcelets, 100 à 250 fr. ; porcs gras, 5 fr. à 5 fr. 25 le demi-kilo, poids mort. Moutons gras, 4 fr. 25 ; moutons maigres d'élevage pour l'engraissement, 130 à 175 fr. pièce ; agneaux, 5 fr. Halle aux grains : Blé, 200 fr. ; maïs, 115 fr. ; avoine, 70 fr. le quintal ; noix, 430 fr. l'hectolitre ; peu de marchandises et beaucoup de courtiers. Pommes de terre, 45 fr. les 50 kilos. Jardinage : Choux pommes, 1 fr. ; salades, 0 fr. 40 ; ail, 3 fr. 50 ; poireaux, carottes et navets, 1 fr. 50 le paquet ; poires et pommes, 1 fr. 50 la douzaine. Bois de chauffage, 40 fr. le stère ; fagots, 60 fr. le cent. Fromages du pays, 4 fr. 50 la douzaine. Fourrages : 18 à 20 fr. pour le foin ; paille, 10 fr. ; paille d'avoine, 8 fr. Nombreux soldeurs et marchands forains.

Echos d'un charivari. — Jeudi dernier, est venue devant le tribunal de simple police, une affaire de charivari dans laquelle étaient impliquées une quinzaine de personnes de Pomarède : hommes, femmes ou enfants. Dans cette commune on est traditionnellement, tout au moins en ce qui concerne cette vieille coutume moyenâgeuse qui voulait qu'à l'occasion du nouveau mariage d'un veuf ou d'une veuve, il fut organisé autour de leur habitation des concerts nocturnes, avec des ustensiles ou instruments très variés, mais aussi peu harmonieux que possible. Il s'agissait en l'espèce, non de veufs, mais de divorcés voulant se faire, chacun à leur façon, un nouveau foyer. Durant quelque temps, les nuits de Pomarède furent donc troublées par des concerts peu agréables pour un mélomane, mais qui cependant semblaient intéresser et amuser une bonne partie de la population, qui, à l'instigation semble-t-il des deux ex-conjoints, allait alternativement, et avec un entrain toujours nouveau, offrir la sérénade à celui qui, quelques soirs plus tard, rendait à son tour la politesse. Mais tout à une fin, et une enquête de la gendarmerie eut pour effet de supprimer tout ce beau tapage de seaux, d'arrosiers, de cornes, de toles, d'accordéons, de bidons et de chaudrons. A l'audience, les inculpés reconnaisant en général assez facilement les faits ; certains y mettent même une note gaie et parfois spirituelle. La plupart suivent, assentis, le mouvement, pensant qu'il s'agissait d'effrayer les sangliers et les renards qui font des dégâts considérables dans la commune ; un pince-sans-rire a même prétendu n'avoir jamais fait d'autre tapage que le bruit normal et bien connu de quelqu'un qui va puiser de l'eau avec deux seaux qui quelquefois s'entrechoquent, ou crient un peu dans le balancement des anses. Tous ont été condamnés à des amendes variant de 11 à 15 francs, et les condamnés ont accepté la sanction avec le sourire. Bonne séance récréative pour le public qui était fort nombreux. Bonne journée également pour le Trésor.

Limogic Foire aux chevaux. — La foire de samedi 6 novembre comportera, comme en novembre 1925, une foire aux chevaux, mules et mulet. Plusieurs primes seront distribuées le même jour aux plus méritants. Une commission d'hommes compétents est nommée pour examiner les bêtes et les classer. Les opérations du jury commenceront à 14 heures précises, au foirail. MM. les propriétaires et éleveurs de chevaux ont tout intérêt à conduire leurs poulains à Limogic où la vente sera plus facile étant donné le nombre d'acheteurs étrangers qui viendront à la foire.

Saux La contrée vient d'être gratifiée enfin d'un peu de pluie. Dans la journée de vendredi il en est tombé assez pour détrempier superficiellement la terre et permettre de commencer de suite les labours pour les emblavures. La charue trouve encore une partie du sous-sol non touchée par l'humidité ; mais le temps presse ; il faut enterrer la précieuse semence pour avoir le temps de semer toutes les terres. De sérieux progrès sont constatés. Notre contrée a été l'an dernier une des rares où les rendements ont été considérables. Un syndicat agricole a été créé. Il a permis aux adhérents d'acheter déjà, à meilleur compte, près de 100.000 kilogrammes d'engrais de toutes sortes prêts à répandre. On ne recule pas devant les dépenses car le blé, au prix où il se trouve, est largement rémunérateur. En travaillant pour eux, nos braves cultivateurs travaillent aussi au relèvement de la patrie. On ne peut que les féliciter.

Lacapelle-Marival Concours agricole. — Voici la liste des prix décernés au concours agricole de Lacapelle-Marival. Animaux reproducteurs. — Taureaux (race limousine) : 1er prix, 100 fr. M. Castagné, à Mollières ; 2e prix, 80 fr. M. Tournié, à Issendou ; 3e prix, 50 fr. M. Theillorrie, à Ste-Colombe ; 4e prix, 50 fr. M. Carayol, à Cardaillac ; 5e prix, 30 fr. M. Teyssedon, à St-Bressou ; 6e prix, 30 fr. M. Delluc, à Leyme ; 7e prix, 25 fr. M. Roehy, au Bourg ; 8e prix, 20 fr. M. Canros, à Ayzac. Vaches (race de Saïers) : 1er prix, 80 fr. M. Cazelle, à Lacapelle ; 2e prix, 70 fr. M. Cadiergues, à Anglers ; 3e prix, 40 fr. M. Nastorg, à Lacapelle ; 4e prix, 25 fr. M. Espinasse, à Labathudé. Veaux de boucherie : 1er prix, 70 fr. M. Amadiou, à Lacapelle ; 2e prix, 60 fr. M. Tournié, à St-Maurice ; 3e prix, 50 fr. M. Lafage, à Carjaillac ; 4e prix, 40 fr. M. Cazelle, à Lacapelle ; 5e prix, 30 fr. M. Lastrade, à St-Bressou ; 6e prix, 30 fr. M. Destrel, à St-Bressou ; 7e prix, 20 fr. M. Lajnal, à Espeyroux. Juments mulassières : 1er prix, 100 fr. M. Bardet, à Espeyroux ; 2e prix, 80 fr. M. Bargues, à Thémines ; 3e prix, 40 fr. M. Do, à Lacapelle. Vœux : 1er prix, 80 fr. M. Lacarrière, au Bourg ; 2e prix, 70 fr. M. Loupias, à Labathudé ; 3e prix, 60 fr. M. Benne, à Mollières ; 4e prix, 50 fr. M. Verbiguier, à Leyme ; 5e prix, 40 fr. M. Labardie, à Leyme. Truies : 1er prix, 80 fr. M. Henri Amadiou, à Lacapelle ; 2e prix, 70 fr. M. Roehy, à St-Maurice ; 3e prix, 60 fr. M. Bardet, à Espeyroux ; 4e prix, 50 fr. M. Radon, à St-Maurice ; 5e prix, 40 fr. M. Lacarrière, au Bourg ; 6e prix, 30 fr. M. Elie Amadiou, à Lacapelle ; 7e prix, 25 fr. M. Cadiergues, à Anglers. Basse-cour. — Produits agricoles et maraichers : M. Loupias, à la Calmette, 15 fr. ; M. Carboneau, au Bourg, 15 fr. ; M. Louis Lapergue, à Lacapelle, 10 fr. ; M. Jean Lapergue, à Lacapelle, 8 fr. ; M. Carayol, à Cardaillac, 5 fr., etc.

Arrondissement de Figeac Figeac Groupe sportif figeacois. — Le Comité du Groupe sportif figeacois fait un appel pressant aux jeunes gens de Figeac et des environs qui désirent pratiquer le foot-ball rugby et les prient d'assister à la réunion qui aura lieu au siège social, jeudi 28 octobre à 20 h. 30 ou de se faire inscrire sans retard chez M. Maruéjols, président, pour la formation de l'équipe de réserve. La reconstitution de châtaigneraies. — Figeac se trouvant sur les confins de la châtaigneraie et centre important du commerce des châtaignes, nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs les renseignements suivants. La Commission départementale d'encouragement tient à la disposition des producteurs des jeunes plants greffés de châtaigniers des meilleures variétés. Ces plants dont le prix commercial varie de 15 à 20 fr. seront cédés aux agriculteurs à raison de 2 fr. par pièce. Les demandes des intéressés doivent être adressées à M. le directeur des services agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors avant le 15 novembre. Indiquer la quantité demandée et la gare destinataire. Accident de chasse. — A la suite du terrible accident de chasse survenu au jeune Jacques Certes, la gendarmerie de notre ville a procédé à une enquête de laquelle il résulte que pour franchir un mur, B. C., oncle de la victime, posa son fusil encore chargé d'un coup en travers au-dessus de ce mur et qu'en s'y appuyant pour le franchir il a dû remuer quelque pierre ou quelque brindille de broussaille qui ont pu toucher la gâchette et faire partir le coup. Vu la faible distance, le coup fit balte et malgré les soins empressés et l'intervention chirurgicale dont il fut l'objet, le malheureux jeune homme succomba peu après. Accident du travail. — En équilibrant des bois de charpente, ouvrier Blanc Clément a laissé dévier l'herminette dont il se servait et a été atteint au genou droit ce qui lui a occasionné une plaie pénétrante à la face interne. M. le Dr Bonnaffé qui lui a donné ses soins a prévu une incapacité de travail d'une douzaine de jours.

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Figeac Figeac Groupe sportif figeacois. — Le Comité du Groupe sportif figeacois fait un appel pressant aux jeunes gens de Figeac et des environs qui désirent pratiquer le foot-ball rugby et les prient d'assister à la réunion qui aura lieu au siège social, jeudi 28 octobre à 20 h. 30 ou de se faire inscrire sans retard chez M. Maruéjols, président, pour la formation de l'équipe de réserve. La reconstitution de châtaigneraies. — Figeac se trouvant sur les confins de la châtaigneraie et centre important du commerce des châtaignes, nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs les renseignements suivants. La Commission départementale d'encouragement tient à la disposition des producteurs des jeunes plants greffés de châtaigniers des meilleures variétés. Ces plants dont le prix commercial varie de 15 à 20 fr. seront cédés aux agriculteurs à raison de 2 fr. par pièce. Les demandes des intéressés doivent être adressées à M. le directeur des services agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors avant le 15 novembre. Indiquer la quantité demandée et la gare destinataire. Accident de chasse. — A la suite du terrible accident de chasse survenu au jeune Jacques Certes, la gendarmerie de notre ville a procédé à une enquête de laquelle il résulte que pour franchir un mur, B. C., oncle de la victime, posa son fusil encore chargé d'un coup en travers au-dessus de ce mur et qu'en s'y appuyant pour le franchir il a dû remuer quelque pierre ou quelque brindille de broussaille qui ont pu toucher la gâchette et faire partir le coup. Vu la faible distance, le coup fit balte et malgré les soins empressés et l'intervention chirurgicale dont il fut l'objet, le malheureux jeune homme succomba peu après. Accident du travail. — En équilibrant des bois de charpente, ouvrier Blanc Clément a laissé dévier l'herminette dont il se servait et a été atteint au genou droit ce qui lui a occasionné une plaie pénétrante à la face interne. M. le Dr Bonnaffé qui lui a donné ses soins a prévu une incapacité de travail d'une douzaine de jours.

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

occasionné une plaie pénétrante à la face interne. M. le Dr Bonnaffé qui lui a donné ses soins a prévu une incapacité de travail d'une douzaine de jours.

Prix du gaz. — Nous avons le plaisir de faire connaître à nos lecteurs que le prix du mètre cube de gaz qui était de 1,03 pour le 2e trimestre, est ramené à 1,01 pour le 3e trimestre.

Foot-ball. — Dimanche a eu lieu sur le terrain de Londen un match entre le « Sporting-club tulliste » et le « Groupe sportif figeacois ». Tulle a gagné par 12 à 5.

Mercuriale du 23 octobre 1926. — Mais, 28 fr. le double décalitre ; œufs, 8 fr. 50 à 9 fr. la douzaine ; beurre, 15 à 16 fr. ; poules, 10 fr. ; poulets, 10 fr. 50 ; lapins, 6 fr. ; canards, 9 fr., le tout le kilo ; pigeons, 7 fr. la paire ; lièvres, 12 à 14 fr. le kilo ; châtagnes, de 10 à 16 fr. le double décalitre selon qualité.

Lacapelle-Marival Concours agricole. — Voici la liste des prix décernés au concours agricole de Lacapelle-Marival. Animaux reproducteurs. — Taureaux (race limousine) : 1er prix, 100 fr. M. Castagné, à Mollières ; 2e prix, 80 fr. M. Tournié, à Issendou ; 3e prix, 50 fr. M. Theillorrie, à Ste-Colombe ; 4e prix, 50 fr. M. Carayol, à Cardaillac ; 5e prix, 30 fr. M. Teyssedon, à St-Bressou ; 6e prix, 30 fr. M. Delluc, à Leyme ; 7e prix, 25 fr. M. Roehy, au Bourg ; 8e prix, 20 fr. M. Canros, à Ayzac. Vaches (race de Saïers) : 1er prix, 80 fr. M. Cazelle, à Lacapelle ; 2e prix, 70 fr. M. Cadiergues, à Anglers ; 3e prix, 40 fr. M. Nastorg, à Lacapelle ; 4e prix, 25 fr. M. Espinasse, à Labathudé. Veaux de boucherie : 1er prix, 70 fr. M. Amadiou, à Lacapelle ; 2e prix, 60 fr. M. Tournié, à St-Maurice ; 3e prix, 50 fr. M. Lafage, à Carjaillac ; 4e prix, 40 fr. M. Cazelle, à Lacapelle ; 5e prix, 30 fr. M. Lastrade, à St-Bressou ; 6e prix, 30 fr. M. Destrel, à St-Bressou ; 7e prix, 20 fr. M. Lajnal, à Espeyroux. Juments mulassières : 1er prix, 100 fr. M. Bardet, à Espeyroux ; 2e prix, 80 fr. M. Bargues, à Thémines ; 3e prix, 40 fr. M. Do, à Lacapelle. Vœux : 1er prix, 80 fr. M. Lacarrière, au Bourg ; 2e prix, 70 fr. M. Loupias, à Labathudé ; 3e prix, 60 fr. M. Benne, à Mollières ; 4e prix, 50 fr. M. Verbiguier, à Leyme ; 5e prix, 40 fr. M. Labardie, à Leyme. Truies : 1er prix, 80 fr. M. Henri Amadiou, à Lacapelle ; 2e prix, 70 fr. M. Roehy, à St-Maurice ; 3e prix, 60 fr. M. Bardet, à Espeyroux ; 4e prix, 50 fr. M. Radon, à St-Maurice ; 5e prix, 40 fr. M. Lacarrière, au Bourg ; 6e prix, 30 fr. M. Elie Amadiou, à Lacapelle ; 7e prix, 25 fr. M. Cadiergues, à Anglers. Basse-cour. — Produits agricoles et maraichers : M. Loupias, à la Calmette, 15 fr. ; M. Carboneau, au Bourg, 15 fr. ; M. Louis Lapergue, à Lacapelle, 10 fr. ; M. Jean Lapergue, à Lacapelle, 8 fr. ; M. Carayol, à Cardaillac, 5 fr., etc.

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

Arrondissement de Gourdon Gourdon Au parc des sports. — Dimanche dernier l'Union sportive gourdonnaise rencontra sur son terrain le Club Athlétique Briviste (4). La partie fut tout à l'avantage de Gourdon qui triompha par 42 p. à 0 (12 essais, 3 buts). Belle exhibition des lignes arrières gourdonnaises qui firent preuve de belles qualités de vitesse et d'adresse. La ligne d'avants parut ne pas s'employer à fond ; elle se borna simplement à contrôler la balte et d'alimenter les lignes arrières qui, jusqu'ici, paraissaient être le point faible de l'équipe. Belle rentrée de la paire de demis gourdonnaises. Brive présenta une équipe courageuse qui malgré ses efforts ne put endiguer les attaques gourdonnaises. Dimanche prochain l'Union spor-

tive gourdonnaise rencontrera sur son terrain l'excellent quinze de l'Union Sportive Luzéchoise.

Nous espérons que les spectateurs se rendront encore plus nombreux au parc des Sports.

Notre foire du 23. — Cette foire nouvelle avait plus d'importance que celle de l'an dernier mais est encore loin d'égalier nos anciennes.

De l'avis général un peu de réclame et la gratuité des taxes de stationnement ne pourraient que la favoriser.

Cours pratiqués : Bœufs gras et bœufs de travail en petite quantité ; les premiers valaient de 220 à 240 fr. les 50 kilos ; les moutons gras 4 fr., et les agneaux de boucherie, 4 fr. 50, le tout le kilo.

Une dizaine seulement de porcs de charcuterie et les porcelets légèrement en baisse sur la foire dernière.

Poules, 5 fr. ; jeunes poulets, 5 fr. 50 à 6 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, 6 fr. la douzaine.

Les oies à engraisser valaient de 90 à 110 fr. la paire, selon grosseur et poids.

Noix rares et à des prix très élevés : châtaignes en hausse à cause du froid qui est survenu et qui permet l'expédition sans danger : 70 fr. les 90 litres (le sac).

Bonne Prise. — Samedi et dimanche derniers, des chasseurs ont, dans les bois de Gibau, commune de Payrignac, abattu deux beaux sangliers dont l'un surtout était de forte taille.

Voilà une chasse particulièrement fructueuse.

Frayssinet-le-Gourdon Grande foire. — Le Syndicat d'initiative de Frayssinet-le-Gourdonnais (Lot) a pris en mains la réorganisation des foires si réputées du premier mardi de chaque mois.

Les foires du mardi 2 novembre 1926 comprendra : à 10 h. du matin : Concours de labourage ; à 1 h. : Concours d'animaux gras et de travail avec primes, diplômes et médailles.

Des diplômés et médailles seront accordés aux plus beaux groupes de moutons, porcs, volailles et lapins.

Une conférence sur l'agriculture sera donnée à la mairie à 3 h. 30 et sera suivie de la distribution des récompenses.

Tirs, manèges, tourniquets, jeux, bals, concours de rampeau : 1er prix, 50 francs. Un orchestre de 12 musiciens prêteront son concours durant toute la foire.

La commune de Frayssinet est sillonnée de nombreuses et magnifiques routes et possède un foirail aux bœufs unique dans l'arrondissement, de belles places pour les moutons et les porcs, de larges emplacements pour les forains.

Elle est merveilleusement placée pour recevoir les marchandises, les bestiaux et un très grand nombre de visiteurs.

à Anglars-Juillac ; afin de visiter sa clientèle il avait laissé sa voiture automobile sur le côté droit de la route.

Un camion-automobile vint à passer avec une remorque ; le camion passa sans encombre, mais la remorque happa l'automobile de notre concitoyen qui fut endommagée assez sérieusement ; la remorque qui était à vide se renversa.

Les dégâts sont purement matériels. On ne saurait trop insister pour recommander la prudence aux conducteurs de camions qui traînent des remorques, des accidents arrivent fréquemment en raison de l'exces de vitesse.

Accident de bicyclette. — Ces jours derniers, le jeune Jean Delmas, propriétaire à Pechgaillard, près Salviac, se rendait à bicyclette à Dégagnac, marchant à une allure modérée en raison des virages dangereux ; à un moment donné le garde-boue se détacha et bloqua la roue avant, ce qui provoqua un arrêt brusque.

Notre concitoyen tomba lourdement sur le sol et se blessa assez sérieusement à la figure, à une épaule et aux mains. Cet accident n'aura heureusement aucune suite grave.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Souillac Le pain à 2 fr. 80 le kilo. — Le prix du pain est fixé à 2 fr. 80 le kilo depuis le lundi 25 courant.

Foire. — Voici les cours qui ont été pratiqués : Bœufs gras, 220 à 230 fr. ; porcs gras, 240 à 250 fr. les 50 kilos ; moutons gras, 200 à 220 fr. la pièce.

Sur la place du marché, grande abondance de légumes, d'où baisse sensible, et même beaucoup d'invendus.

Poules et poulets, 4 fr. 50 à 5 fr. 50 ; canards, 5 à 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 8 fr. la douzaine ; noix, 400 à 420 fr. l'hectolitre.



Paraître 40 ans est une faute que toute femme se doit d'éviter

Regardez autour de vous. Partout vous voyez des femmes qui traversent allègrement la trentaine, et conservent leur jeunesse jusque dans la quarantaine et au-delà.

Ce serait une erreur de croire qu'elles doivent cette seconde jeunesse à quelque traitement savant et coûteux. Vous apprendrez, la plupart du temps, que ce résultat provient uniquement de soins fort simples qui se résument à ceci : hygiène rigoureuse de la peau par l'usage journalier du Savon Palmolive.

Un savon qui défend le teint

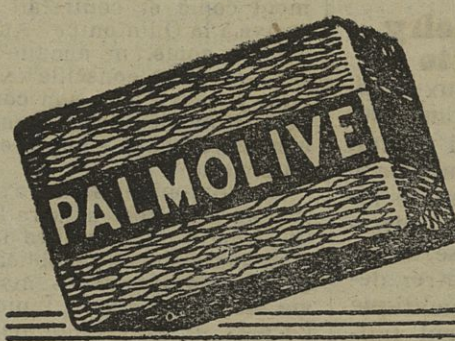
Le Savon Palmolive est un savon de beauté fait dans un seul but : sauvegarder la jeunesse de votre teint. Sa composition scientifique exclusive à base d'huiles de palme et d'olive - les huiles précieuses de l'antique Égypte - en fait le savon le plus doux qui existe. Des milliers de jolisteints rencontrés chaque jour prouvent son action tonique et embellissante. C'est que la mousse d'huiles de Palmolive, en pénétrant jusqu'au fond des pores, les nettoie, les assainit. Elle chasse toutes les impuretés qui, en s'accumulant, donnent naissance aux points noirs, aux pores dilatés. Elle vivifie en même temps les cellules de l'épiderme qui traduit son état de bonne santé par de plus riches et saines couleurs.

Les hygiénistes recommandent cette simple règle

Lavez-vous chaque soir à fond, visage, cou, épaules, avec la mousse adoucissante de Palmolive. Frottez doucement afin que cette mousse pénètre bien dans les pores. Rincez soigneusement à l'eau chaude, puis à l'eau froide. Séchez sans frotter. Le traitement n'est pas compliqué, mais si vous l'appliquez régulièrement chaque jour, de préférence le soir, avant de vous coucher, vous serez bientôt parmi les privilégiées qui ne vieillissent pas. Et vous pourrez, sans danger, user de fards, à la condition de les enlever chaque soir, si vous estimez encore en avoir besoin. Achetez aujourd'hui même votre Savon Palmolive.

Les huiles de Palme et d'Olive - et rien d'autre - donnent au Savon Palmolive sa couleur verte naturelle.

Prix : 3 frs



SAVON PALMOLIVE

Vente en Gros : 20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

Fabrication Française

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 15 oct.	Cours du 22 oct.
Fonds d'Etat		
3 0/0	47 35	48 30
3 0/0 amortissable	63 30	63 50
3 1/2 0/0	83 50	83 »
5 0/0	53 60	55 »
4 0/0 1917	44 35	45 40
4 0/0 1918	43 30	44 20
5 0/0 1920	70 40	69 20
6 0/0 1920	63 50	65 20
4 0/0 1925	88 »	87 75
30 B. du Tr. 6 0/0 1922	488 »	484 »
30 B. du Tr. 6 0/0 1923	454 50	461 »
30 B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	449 50	455 50
Crédit National		
25 5 0/0 1919	317 »	324 »
25 Obl. 5 0/0 1920	329 »	335 »
30 — 6 0/0 1921	416 »	419 50
30 — Bons décen. 6 0/0 1922	486 »	488 »
30 — — — — — 455 »	452 »	
30 — — — — — 352 »	358 50	
30 — — — — — 345 50	351 50	
30 — — — — — 355 »	358 »	
Crédit Foncier		
13 Communales 1879	418 »	415 25
16 — — — — — 442 »	442 75	
12 — — — — — 183 »	183 50	
13 — — — — — 210 »	206 75	
13 — — — — — 202 »	207 75	
13 — — — — — 209 75	210 »	
7 50 — — — — — 113 »	115 50	
27 50 — — — — — 281 »	283 »	
32 50 — — — — — 320 50	326 50	
30 — — — — — 290 »	298 »	
16 Foncières 1879 3 0/0	450 »	450 »
16 — — — — — 203 »	206 »	
13 — — — — — 205 50	211 »	
13 — — — — — 215 »	228 »	
15 — — — — — 225 »	231 75	
7 50 — — — — — 123 »	124 50	
17 50 — — — — — 230 »	239 »	
20 — — — — — 316 »	320 »	
16 50 — — — — — 168 25	171 50	
Ville de Paris		
20 1865 4 0/0	730 »	730 »
15 1871 3 0/0	299 »	300 »
20 1875 4 0/0	354 25	357 »
20 1876	355 »	360 »
10 1892 2 1/2 0/0	166 »	163 »
10 1894-1896	150 25	164 »
10 1898 2 0/0	187 »	190 »
10 1899 2 0/0	183 »	183 »
12 50 1904 2 1/2 0/0	185 »	187 50
11 1905 2 3/4 0/0	324 »	324 »
11 1910 2 3/4 0/0	163 »	163 »
12 1910 3 0/0	153 »	159 »
9 1912 3 0/0	164 »	166 »
26 1919 lib.	254 »	255 »
38 75 1921 lib.	390 »	387 »
30 1921 lib.	460 »	460 »
Chemins de fer		
30 Est 6 0/0	273 »	280 »
25 Est 5 0/0 1852-54-56	388 »	387 »
37 Est 4 0/0 1912	240 »	248 »
15 Est 3 0/0	230 »	233 »
16 Est 3 0/0 nouveau	224 50	222 »
12 50 Est 2 1/2 0/0	201 »	206 »
15 Est 3 0/0 Ardennes	212 »	217 »
30 Est 6 0/0 type 1921	266 50	267 »
15 P.-L.-M. 3 1/2 0/0 1855	218 »	226 50
30 P.-L.-M. 6 0/0	266 »	270 »
25 P.-L.-M. 5 0/0	242 »	242 »
20 P.-L.-M. 4 0/0	244 »	250 »
15 P.-L.-M. fusion 3 0/0	216 »	219 75
15 P.-L.-M. fus. 3 0/0 n.	213 75	217 50
12 50 P.-L.-M. 2 1/2 0/0	208 »	217 »
30 P.-L.-M. 6 0/0 1921	263 »	263 »
30 Midi 6 0/0	268 »	270 »
25 Midi 5 0/0	241 50	244 »
20 Midi 4 0/0	225 »	226 »
15 Midi 3 0/0	219 »	222 »
15 Midi 3 0/0 nouveau	228 »	225 »
12 50 Midi 2 1/2 0/0	210 »	205 »
30 Midi 6 0/0 1921	261 50	264 »
30 Nord 6 0/0 (Série F)	296 50	292 »
25 Nord 5 0/0 (Série E)	261 »	262 »
20 Nord 4 0/0 (Série D)	269 »	274 »
15 Nord 3 0/0	233 »	240 »
15 Nord 3 0/0 (Nouv. S. B.)	234 »	246 »
12 50 Nord 2 1/2 0/0 (S. C.)	224 50	227 »
30 Nord 6 0/0 1921	260 »	268 50
30 Orléans 6 0/0	270 »	288 »
25 Orléans 5 0/0	255 »	258 »
20 Orléans 4 0/0	225 »	227 »
15 Orléans 3 0/0	225 »	234 »
15 Orléans 3 0/0 1884	217 »	230 »
12 50 Orléans 2 1/2 0/0 1895	210 »	212 »
15 Orléans G. C. 3 0/0 1855	214 »	218 »
30 Orléans G. C. 6 0/0 1921	268 »	270 »
15 Orléans 3 0/0	220 75	221 »
15 Orléans 3 0/0 nouveau	215 »	219 »
12 50 Orléans 2 1/2 0/0	186 »	198 »
Valeurs étrangères		
4 0/0 Japon 4 0/0 1905	625 »	597 »
4 0/0 Japon 4 0/0 1910	478 »	457 »
25 Brésil 5 0/0 1909	801 »	765 »
3 1/2 0/0 Italien 3 1/2 0/0	94 »	88 »
Russe consolidé 4 0/0	23 45	29 50
Russe 3 0/0 or 1891-94	16 55	16 90
Russe 5 0/0 1906	24 70	25 50
Russe 4 1/2 0/0 1909	16 50	16 70
4 0/0 Serbe 4 0/0 amort. 1896	160 »	162 20
Turquie Dette Ottom.	18 40	124 »
Turquie Ott. 5 0/0 191	73 50	77 25

LES ANNALES

A propos du cambrilage de Chantilly on lira, avec curiosité, l'intéressante page de l'historien G. Lenôtre, sur un vol analogue commis pendant la Révolution. Les *Annales*, qui publient cette page, donnent en même temps une interview d'Emma Gramatica, des articles de Charles Nordmann, Miguel Zamacois, Raoul Viterbo, André Lang, Henry Bidou, une lettre d'Yvonne Sarcey et la suite du roman inédit de M. Henri Lavedan : *La Puce et Gredine* ou « les petits Locatis ». Le n^o, abondamment illustré, en vente partout : 1 franc.

LA NATURE

Le numéro de cette semaine débute par une description de l'Institut botanique alpin du Lautaret, faite par son conservateur, M. Albert Guillaume. C'est un laboratoire magnifiquement situé en face du massif de la Meije, dans une des parties les plus variées des Alpes, où l'on commence à étudier le reboisement, la protection et l'utilisation des plantes de montagne. Il y a 80 ans que la planète Neptune fut observée pour la première fois, aussitôt après que son existence eut été calculée par Le Verrier. M. Doublet évoque cette grande découverte et narre d'agréables et vivantes anecdotes sur les astronomes qui y prirent part.

M. Mareschal explique ensuite comment est réalisée aujourd'hui la transmission électrique de l'écriture, des dessins et des photographies au moyen des télégrammes autographes imaginés par M. Belin. C'est un grand progrès qui commence à peine à entrer en application et dont on peut attendre de surprenantes conséquences.

M. Mercier énumère les hypothèses multiples proposées pour expliquer les migrations des oiseaux. Aucune n'est satisfaisante, pas même celles auxquelles on avait cru, qui invoquent l'action de la température, du vent, de la pression barométrique et autres facteurs météorologiques. Le mystère est encore complet.

Enfin, voici la description d'un nouvel appareil très ingénieux, l'« horomémé » qui permet de ne plus avoir recours à la mémoire pour organiser son temps et savoir ce qu'on doit faire dans sa journée.

A ces études, abondamment illustrées et toutes intéressantes il faut ajouter les huit pages du Supplément, pleines de renseignements pratiques pour avoir une idée de l'utilité, de la valeur qu'a pour tous, savants, industriels, simples amateurs, la lecture de *La Nature*, le plus complet et le plus vivant de tous les périodiques scientifiques.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

AVIS

La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle tient à la disposition du Public des

Obligations 3 0/0 de 500 francs, type 1921.

Obligations 6 0/0 de 500 francs, type 1921.

Bons 6 0/0 de 500 francs remboursables le 15 février 1929.

Bons 7 0/0 de 500 francs amortissables de 1926 à 1935.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares du réseau ou au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans, 8, rue de Londres, à Paris (9^e).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

(Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1926)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 2 fr. 75 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1926.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 20 pour la France et 6 fr. 25 pour l'étranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

L'Amérique du Sud

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Américaines et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la Semaine

Paraissant tous les Samedis

7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr^t

Sommaire du samedi 23 octobre 1926

Editorial : Maurice Colrat. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures :

La retraite du dernier Whig ; Jacques Chastenet. — Affaires intérieures :

Les forces politiques de la France ; Lot-et-Garonne ; Trygde. —

Affaires économiques : Le projet de budget de 1927 ; René Pleven. —

Notes et Figures : Les amis des moineaux parisiens ; A. de Borsaucourt. —

Littérature : Deux romans ; André Thérive. — Ce qu'on lit. — Histoire :

Un quart d'heure avec... Lazare Hoche ; Marie-Louise Pailleron. —

Théâtre : Pièces de jeunes ; Etienne Rey. — Enquêtes : La femme dans

l'évolution de l'art après la guerre. II ; Françoise Vitry. — Mémoires et

Documents : A propos du centenaire de Talma ; Louis Buzzoni. — Chronique

scientifique : Toujours l'alcoolisme ; D^r J. Laumonier. — Sports :

Une enquête sur le rugby ; Marcel Berger. — La Bourse.

« La rue du Mont-Cenis ». Dessin de Jacques Boullaire.